

Lettre Infos du SNUipp-FSU 66 du jeudi 24 novembre 2022

Sommaire :

- Stage syndical avec Philippe Meirieu
- Elections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022
- Forfait mobilités durables
- Changer de département
- Les RIS du SNUipp-FSU 66
- Infos administratives
- Adhérer au SNUipp-FSU 66



Stage de formation syndicale FSU avec Philippe Meirieu



Lors de la dernière université d'automne, nous avons rencontré **Philippe Meirieu** qui était invité en qualité de « grand témoin ». Vous pouvez retrouver son intervention [en cliquant ici](#).

Retrouvez aussi [la courte vidéo](#) dans laquelle il explique pourquoi il fait **confiance au SNUipp-FSU** pour ces élections professionnelles.

Nous avons profité de ce moment pour lui proposer d'intervenir lors d'un stage dans notre département.

Cette journée aura lieu le vendredi 31 mars 2023 à Elne.

Intitulé du stage : « Enseigner : quel métier ? Pour quelle école et quelle société »

Être enseignant, ça se construit, ça s'apprend, ça s'élabore. Avec nos collègues, avec la recherche, avec ce que l'on est, avec ce que l'on fait, avec nos convictions et nos valeurs, avec ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas.

Date du Stage FSU : vendredi 31 mars 2023

Lieu : Elne

Attention, places limitées : demande de préinscription auprès de la FSU 66, en complétant ce formulaire (cela nous permettra d'ajuster au mieux l'organisation). Nous confirmerons les inscriptions début février : tu pourras alors saisir la demande sur Accolad.

Elections professionnelles 2022



Philippe Meirieu fait confiance au SNUipp-FSU : [la vidéo ici](#)

Consultez les capsules vidéo de l'équipe du SNUipp-FSU 66 :

- Les salaires, [300 € pour tous sans contrepartie](#)
- [La formation initiale et continue](#)
- [Guislaine David, secrétaire générale du syndicat, soutient le SNUipp-FSU 66](#)

Rappel des étapes du vote :

Etape 1 : dès maintenant : ouvrir son espace électeur.

Comment faire : nous avons reçu un mail le 13 octobre dans nos boîtes professionnelles contenant un lien d'accès. Si vous ne le retrouvez pas, se connecter ici.

Etape 2 : la notice de vote. Ce document contient un code personnel qui nous permettra de voter. Selon le poste occupé, la réception de cette notice est différente.

Voici ce que le ministère a prévu :

RASED : envoi dans les circonscriptions

AESH : envoi au PIAL

Brigades : envoi pour celles et ceux affecté-es à l'année, dans l'école du remplacement. **Pas d'envoi pour les autres** ; elles et ils devront demander leur code sur le portail élection à partir du 1er décembre.

Congés maternité, CLM, CLD : envoi au domicile

Forfait mobilités durables



Nous avons contacté l'administration au sujet du forfait mobilités durables.

« La circulaire va paraître » nous a-t-on répondu. La limite de demande étant le 31 décembre, nous avons demandé que cette

parution soit la plus rapide possible.

Nous invitons donc les collègues concernés par ce dispositif à préparer au brouillon leur déclaration. En effet, cela ne gênera pas notre hiérarchie de publier une circulaire tardivement ... mais en conservant (et respectant scrupuleusement) la date limite initiale !

Changer de département



Vous souhaitez quitter le département ? Vous devez formuler une demande de changement de département.

Cette demande fait l'objet de deux opérations administratives : les permutations et mutations informatisées en novembre-décembre d'une part, et les mutations manuelles en mai-juin d'autre part (inété - exété).

Le SNUipp-FSU 66 vous propose un dossier e-permutation avec tous les outils nécessaires aux échanges avec vos délégués du personnel.

Le suivi de votre dossier par les délégués du personnel reste indispensable à la transparence et l'équité des opérations de permutations ! N'hésitez pas à nous contacter !

Sur notre site dédié : le calendrier, le barème expliqué, les règles en détail, un calculateur de barème, ...

☞ [Pour accéder à notre site Internet dédié aux permutations nationales, c'est ici !](#)

Les Réunions d'Infos Syndicales du SNUipp-FSU 66



Retrouvez toutes les explications sur la participation aux RIS sur notre site Internet en cliquant [ici](#).

Après les réunions déjà organisées à Elné, Thuir, Canohès (spéciale retraites), Perpignan V. Hugo et L. Massé, Rivesaltes, Prades, Cabestany, Canet, Toulouges et Argelès, participez aux RIS suivantes :

- Jeudi 24 novembre à partir de 17h30 : **Céret**, école maternelle Joan Miró
- Mardi 29 novembre à partir de 17h30 : **Perpignan**, école élémentaire Vertefeuille
- Jeudi 1^{er} décembre à partir de 17h30 : RIS spéciale sur le thème de la direction d'école (ouverte à toutes et tous, directeurs/directrices et adjoints/adjointes) Canohès, école élémentaire Julien Panchot,

Les informations administratives



Mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants du 1er degré spécialisés pour la rentrée d'août 2023

Attention ! Dossier à télécharger et à déposer en ligne **du 15 novembre 2022 au 2 décembre 2022 minuit**, heure de Paris, après l'avoir fait viser par l'IEN et le DASEN. [Infos sur le B.O ici.](#)

Circulaire habilitation bilingue catalan pour le mouvement de la rentrée 2023

La note de service est parue, avec la fiche de candidature à transmettre à son IEN **pour le 2 décembre 2022 !**

[Tous les documents sont à télécharger sur notre site Internet ici.](#)

Permutations nationales

Vœux du 16 novembre au 7 décembre. Attention, dispositions particulières pour les demandes au titre du handicap. [Plus d'infos ici.](#)

Cumul d'activités

La note de service et le dossier de demande sont à retrouver sur notre site Internet [en cliquant ici.](#)